

.MANDAT DE PRELEVEMENT Référence unique du mandat (PARTIE 1)	
---	--

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez le Conservatoire de Lyon à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions du Conservatoire de Lyon. Vous bénéficiez du droit d’être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle.

Prélèvement demandé en : 1 fois ☐ 3 fois ☐ 10 fois ☐

Les prélèvements sont de septembre à juin de l'année scolaire et débutent à la date de traitement de votre dossier. Vous êtes informé par mail de la date de démarrage de votre (vos) prélèvement(s).

Une demande de remboursement doit être présentée :

- dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé.

DESIGNATION DU TITULAIRE DU COMPTE A DEBITER	DESIGNATION DU CREANCIER	
Nom : Prénom : Adresse : Code Postal : Ville Pays :	Conservatoire de Lyon 4 montée Cardinal Decourtray 69005 Lyon	
	RUM : TGDFT069	IDENTIFIANT CREANCIER : FR75ZZZ438070

DESIGNATION DU COMPTE A DEBITER	
Paiement récurrent/répétitif Y	

IDENTIFICATION INTERNATIONALE (IBAN) _____ IDENTIFICATION INTERNATIONALE DE LA BANQUE (BIC) _____

Signé à :

Le :

Signature :

--

DESIGNATION DU TIERS DEBITEUR POUR LE COMPTE DUQUEL LE PAIEMENT EST EFFECTUE (SI DIFFERENT DU DEBITEUR LUI-MEME ET LE CAS ECHEANT)	
Nom de famille de l'élève :	

JOINDRE UN RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE ORIGINAL

✂ _____

•AUTORISATION DE PRELEVEMENT•

À fournir à votre banque (PARTIE 2)

DESIGNATION DU TITULAIRE DU COMPTE A DEBITER	DESIGNATION DU CREANCIER	
Nom : Prénom : Adresse : Code Postal : Ville..... Pays :	Conservatoire de Lyon 4 montée Cardinal Decourtray 69005 Lyon	
	RUM : TGDFTo69	IDENTIFIANT CREANCIER : FR75ZZZ438070

DESIGNATION DU COMPTE A DEBITER	
Paiement récurrent/répétitif Y	

IDENTIFICATION INTERNATIONALE (IBAN) IDENTIFICATION INTERNATIONALE DE LA BANQUE (BIC)

Signé à :

Le :

Signature :

Rappel : En signant ce mandat j'autorise ma banque à effectuer sur mon compte bancaire, si sa situation le permet, les prélèvements ordonnés par le Conservatoire de Lyon. En cas de litige sur un prélèvement, je pourrai en faire suspendre l'exécution par simple demande à ma banque. Je réglerai le différend directement avec le Conservatoire de Lyon.